

GRANDS AVANTAGES!

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNES

DE LA

REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES.

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL, pour UNE ANNEE et paieront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de l'Album publiées depuis le 1er janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

Ainsi en payant SIX PIASTRES les abonnés recevront de suite en souscrivant la valeur de leur argent et ils ont le JOURNAL et l'ALBUM pour rien pour un an.

Il y a maintenant 15 livraisons de l'ALBUM publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 15 livraisons forment 60 pages, ou 120 pièces de musique nouvelle et variée. Tout cela en souscrivant.

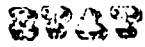
Nous voulons voir l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la Revue Canadienne dans toutes les familles en Canada. C'est le seul Recueil de ce genre publié dans le pays et il contient un grand nombre de morceaux originaux, de composition Canadienne, qui méritent d'être conservés.

Pour les personnes de la campagne qui nous écrivent (franco), nous livrerons leurs numéros à nos bureaux ou nous les expédierons par la malle, aussitôt après la réception de leur abonnement.

Le postage des 15 livraisons sera de 5s. payable par les abonnés. Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la file complète feront bien de se hâter.

Montréal, 13 avril, 1847.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.



Soumis à l'Assemblée Générale du 5 Avril, 1847.

Table with columns: Doit, CRÉDIT, 1847, 1847. Lists financial transactions and balances.

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de £17100 15 11.

Le nombre de comptes clos durant la même époque de 147 et le montant retiré £1750 12 2.

Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de £29350 3 9.

Montant déposé dans les premiers cinq mois £18691 1 10.

Montant déposé dans les derniers cinq mois £28409 13 1.

Augmentation des derniers cinq mois 9718 10 3.

JOHN COLLINS, Caissier.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc. Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.

A LOUER, Et possession au premier Mai. Le MAGASIN et dépendances, rue St. Paul, présentement occupés par Messrs Moss & Itson. J. L. BEAUDRY.

PLACE SAINT-ANTOINE. A LOUER, LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain. J. L. BEAUDRY.

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné. JEAN BRUNEAU.

PETIT Livre de prières pour le Jubilé Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec prières de la messe, de la communion, de la confession, etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT.

Superbe Maison située sur la rue des Comis N. rous près le Marché Bonsecour de 30 pieds à front avec caves de la grandeur de deux Maisons communiqnant au magasin, possession immédiate au premier mai prochain. F. X. BRAZEAU.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. LOUIS PLAMONDON.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ec. LOUIS RAYMOND PLESSIS.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. JOHN OSTEL.

UNE MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné. Possession au 1er Mai prochain. JOHN OSTEL.

LE MAGASIN rue Notre-Dame, maintenant occupé par MM. HANFORD & BELT, adjoint à celui de M. JOHN HAY, pour les conditions, s'adresser à AUSTIN CUVILLIER.

UNE MAISON et dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. L. RAYMOND PLESSIS.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc. Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c. LOUIS DELAGRAVE.

BANQUE DU PEUPLE. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le DIVIDENDE Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain. B. H. LEMOINE.

LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la Médecine et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain. —30 mars.

POUR L'INSTITUT CANADIEN, un jeune Garçon de 12 à 15 ans pour prendre soin de la chambre de nouvelle. S'adresser à ce bureau ou aux membres du comité. 26 mars 1847.

Le Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dues à la FAILLITE de NOEL CINGMARS, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat. LOUIS PLAMONDON.

TOUT Personne endettée envers la Succession de feu Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu Ph. Jacques PHILIPPE SAVREUX DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'HOTEL DONEGANA, Rue Notre-Dame, ce qu'elles doivent; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priées de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164. SAUVAGE DE BEAUJEU.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons. A vendre à bon marché au No. 177, Rue St. Paul. LOUIS PLAMONDON.

Revue de Legislation et de Jurisprudence. S. LELEUVRE et F. RÉAL ANGERS. Rédacteurs et Propriétaires.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs: W. Workman, Président. Francis Hincks, Secrétaire et Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

AVIS est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le veut un intimé le soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé. LOUIS DELAGRAVE.

AVIS est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le veut un intimé le soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé. LOUIS DELAGRAVE.

TAPISSERIE. 6000 PIECES de TAPISSERIE (Papier bleu) pour Chambre à vendre par J. L. BEAUDRY & CIE.

VOYAGE A LA TERRE SAINE, PAR MESSIRE LEON GINGRAS, DU SEMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes en octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage. Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & CIE. et chez MM. CHAPLEAU & LAZARUS, Libraires. —Ainsi qu'à l'Évêché. G. N. GOSSELIN, Agent.

Chemin de Fer DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochaine Session, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PONT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levés. Le dit Pont aura cinq espaces de cent cinquante pieds chacun, et un de pas moins de sixante pieds, sur le Canal. La plus basse surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation. Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie, Montréal, 26 mars 1847.

LA CHIMIE AGRICOLE, Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & CIE.

19 Février, 1847.

F. GUILBAULT, DOREUR, 166. Rue Notre-Dame. 166. MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Mirols et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc. N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, —à des prix modérés. 29 juillet, 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'un honneur aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, et qui avec la collection qu'il possède et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chaque. M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprecier. On ne paye rien pour voir.

AVIS public est par les présentes donné que M. Louis G. Normandeau de l'Assomption, et Dame Thérèse Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le veut un intimé le soussigné par le ministère de Mr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à régler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé. LOUIS DELAGRAVE, Procureur des héritiers Normandeau.



NOUVELLES MARCHANDISES. BEAUDRY ET FRERE, No. 127, RUE NOTRE-DAME. (Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Grand-Britain, l'Albion, le Caldonia, l'Erasmus et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir: Châles de toutes descriptions. Cashemire et mouss. de laine du dernier goût. Soie caraculé et autres descriptions. Draps pilotes et castors, différentes couleurs. Donskui et Cashmir. Draps fins pour Dames et Messieurs. Etolles à vente, du dernier goût. Flanelles, Couvertes et Pluies. Le tout à des prix très modérés. 18 septembre.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES. No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleigs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et approuvés par le mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G., en main une grande variété de Sleigs. Les réparations et le peinture de voitures seront faites avec ponctualité et la plus grande attention. Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION TAPIS A L'HUILE. VENTRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 155.

Matché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grands assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Sacs Grés pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Caps et Mantoux, etc.

PORTER. NOUS avons à offrir au public du Porter qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces Porters anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard), les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. Je puis affirmer d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un Traité pratique, sur la fabrication du Porter, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du Porter sans le mélange de diverses drogues. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Brasserie Pigeon, Montréal, 2 mars, 1847.

Blé de Semence. 400 MINOTS de BLE de la MER NOIRE d'une qualité supérieure, à vendre. S'adresser à M. J. HAYS, 38 Bâtisses de l'Acqueduc. Montréal, 12 mars 1847.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE

EMPLACEMENTS A VENDRE, SUR les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bleury et des Jurés; rues Ste. Catherine et St. Constant et au haut de la rue St. Dominique, faubourg St. Laurent, et mille-End, sur la continuation de la rue St. Laurent et celle des Tanneries. CONDITIONS FACILES. S'adresser au Dr. P. REAUBIEN.

J. N. WALKER & CIE., MACHINISTES, Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65. INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute sorte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nettoient et réparent les lampes, etc etc. 8 janv.